

PROJET DE FERMES AGRIVOLTAÏQUES A VALDIVIENNE (86)

Atelier paysage du 06/10/2023 à la Ferme de Coulbré



LES PARTICIPANTS COTE PROJET (la liste des habitants participant figure en annexe)

GLHD (porteur du projet)	Clémence CANTONI
	Joëlle TARICO
Agrivaldivert (porteur du projet)	Simon BOURDIN
	Laurent VAUCELLE
	Eric AUBRUN
	Pierrick GIRAULT
	Romain SERVOUZE
	Yannick BOURDIN
	Thomas ROGEON
Paysagistes/Architectes	Charlotte ELKAÏM
	Sabine MADDIN
	Laura HILS
SYSTRA (pour la rédaction du compte-rendu)	Pauline METRAL
	Mehdi MEDMOUN

Début de l'atelier à : 18H00

La communication en amont des ateliers

Afin d'attirer le plus d'habitants du territoire de Valdivienne et de mener une démarche de co-construction la plus pertinente possible, GLHD et l'association Agrivaldivert ont mené une démarche de communication sur la tenue des « ateliers paysage ». Après avoir présenté le dispositif à la mairie de Valdivienne, des mails d'invitation ont été envoyés aux participants des 3 réunions participatives d'octobre 2022 ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du territoire rencontrés par l'équipe projet. Une entreprise externe a réalisé un boitage (1200 exemplaires) sur la commune. Ce boitage a été complété par les porteurs du projets sur les hameaux à proximité des zones de projets mais situés hors de la commune de Valdivienne, deux semaines avant les ateliers.

Une semaine avant l'évènement, deux banderoles ont aussi été disposées en bordure d'axes de circulation importants de la commune et des publications ont été faites sur [le site internet du projet](#), sur la page Facebook de la mairie le 3 octobre et sur d'autres pages Facebook locales (Les voisins de Valdivienne: <https://www.facebook.com/groups/1441442083041759> ; Chauvigny, la plus belle ville du monde ! : <https://www.facebook.com/groups/6371687098>) ainsi que dans la lettre interne à la centrale nucléaire voisine de Civaux. Les agriculteurs ont aussi mobilisé leur réseaux et disposé des affiches dans la commune, dans les principaux lieux de passage (pharmacie, coiffeur, supérettes, bars, panneaux d'affichage, école, pâtisserie). Enfin, en plus de l'annonce de l'évènement sur le site internet du projet, le journal [La Nouvelle République](#) a publié un article le 2 octobre, annonçant la démarche d'ateliers participatifs.

Déroulé de l'atelier

L'atelier paysage s'est déroulé de la manière suivante : une introduction avec l'accueil des participants, la découverte de parcelles du projet puis un temps d'échange sur ces parcelles et le projet. Les ateliers se sont conclus avec des temps de travaux en sous-groupe découpés en trois temps :

- Un travail sur les ambiances et les usages,
- Un temps de travail sur la spatialité du projet, qui a mené à des propositions d'aménagement et d'intégration paysagère par les participants,

Un temps de travail sur la toponymie du projet paysager, au regard de l'appréciation du paysage de Valdivienne par les participants

Les chiffres de la participation

L'atelier a compté 24 participants dont 10 personnes extérieures au projet. 10 d'entre elles ont participé à l'atelier sur tables

- Au total, l'atelier paysage de la Ferme de Coulbré a compté 10 participants extérieurs, répartis selon deux tables de 5 personnes.
- Les participants sont intervenus à 3 reprises à l'occasion de la visite du site.
 - Les questions ont notamment porté sur le modèle agricole et sur les conditions de mise en œuvre de l'agrivoltaïsme sur ces parcelles.

Introduction, accueil sur le site

Après avoir accueilli l'ensemble des participants sur la ferme de l'agriculteur Romain SERVOUZE, les membres du collectif de paysagistes/architectes/urbanistes ont d'abord fait un bref retour sur la balade commentée du 18 juin 2023. Celle-ci a permis au collectif d'appréhender le paysage mais aussi le regard des habitants sur le projet et leur territoire. De la balade, les membres du collectif retiennent que des perceptions des paysages ont émergé telles que : les séries de paysages successives¹, l'aspect multi-usage de certains lieux, mais aussi les craintes des habitants de voir des espaces privatisés.

Certaines attentes communes des participants ont été perçues lors de la balade de juin :

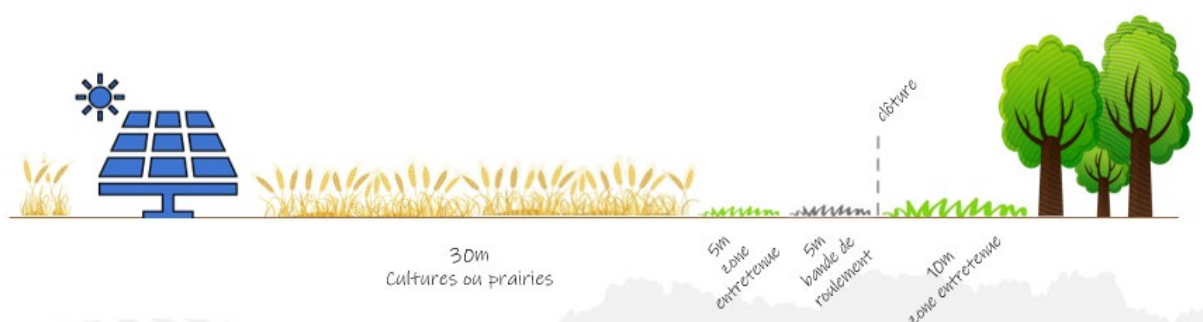
- L'amélioration des conditions de vie des agriculteurs
- Le nécessaire entretien des sentiers et des chemins

Enfin, de cette balade, les membres du collectif retiennent trois enjeux du projet qui ont émergé et sont communs aux participants :

- Partager une vision de l'innovation agricole
- Favoriser la biodiversité et les continuités écologiques
- Assurer le rôle de production alimentaire des parcelles agricoles.

GLHD a ensuite présenté l'avancée des études autour du projet. Un inventaire de l'état initial de la faune et de la flore a été mené sur le site durant 4 saisons. Des cartes de synthèse des données étaient disponibles afin que les participants puissent en prendre connaissance. Aussi, une étude sur les corridors écologiques a été menée et GLHD a précisé qu'il restait encore à mener une étude sur les zones humides.

GLHD a ensuite présenté les préconisations du SDIS² concernant les zones les plus proches des massifs forestiers, et pouvant être des lisières avec des adaptations à imaginer au regard des différents enjeux soulevés.



Les membres du collectif ont ensuite précisé que l'objectif de l'atelier du jour était de permettre aux participants de « Faire projet » en partageant leurs perceptions objectives des paysages. La démarche

¹ La présence d'infrastructures énergétiques comme les lignes électriques aériennes et la centrale nucléaire de Civaux constitue une des séries paysagères de Valdivienne

² Service Départemental d'Incendie et de Secours

méthodologique des paysagistes dans le projet d'Agrivaldivert et de GLHD consiste à analyser le paysage en s'appuyant sur un travail méthodique et objectif à différentes échelles.

Découverte du site de la Ferme de Coulbré et du projet agricole

Les interventions des participants présents sont **encadrés en jaune** dans cette partie.

Les participants entament une marche sur les parcelles situées au sud de la zone d'étude.

Romain SERVOUZE revient tout d'abord sur l'historique de son activité agricole. Il rappelle s'être installé sur ces terres en 2017, terres qui avaient autrefois appartenu à son grand-père, et étaient alors dévolues à l'élevage. Romain SERVOUZE explique avoir choisi de s'orienter vers l'agriculture biologique dès sa reprise de l'exploitation et indique bénéficier d'une certification BIO sur ses parcelles, ainsi que d'une activité de pension de chevaux, gérée par son épouse. Il ajoute avoir assuré la plantation de 6 kilomètres de haies le long de ses parcelles, avec le soutien de l'association PROM'HAIES³. Il explique avoir choisi d'adapter les essences végétales et les orientations des haies aux types de sol, aux espèces indigènes et en prenant en compte les implications du dérèglement climatique.

Il présente ensuite son projet, qui comporte deux dimensions principales :

- Une majorité de la parcelle concernée par le projet serait dédiée à une **culture très diversifiée de plus de 30 espèces** (luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, etc.) destinée à l'alimentation animale, et notamment des poissons. Il prévoit de réaliser le concassage et l'extraction d'huiles sur place.
- L'autre partie de la parcelle serait destinée à la **production de semences de fourrage** pour les animaux, et notamment les chevaux.

Une paysagiste demande à Romain SERVOUZE pourquoi il a souhaité se lancer dans l'implantation de haies.

Romain SERVOUZE explique être convaincu des bienfaits écologiques des haies et rappelle que celles-ci jouent un rôle d'attracteur pour des espèces prédatrices de différents insectes particulièrement nuisibles pour les parcelles cultivées en bio. Il estime que les haies permettent l'apparition d'une symbiose paysagère et biologique.

Laurent VAUCELLE présente à son tour son projet agricole. Il rappelle que son exploitation sera reprise par ses enfants dans les 3 années qui viennent et qu'il souhaite leur laisser le choix de leur projet agricole. Il souhaite développer une activité agrivoltaïque pour leur permettre une reprise en main plus confortable de l'exploitation.

Laurent VAUCELLE indique que le projet imaginé à ce stade consisterait en un **élevage ovin**, qui nécessiterait de semer **une prairie de 8 espèces de plantes** différentes. Il précise avoir visité une exploitation agrivoltaïque analogue dans la Nièvre et que le berger de l'exploitation avait pu constater une augmentation du bien-être animal sur les parcelles concernées et une baisse de la mortalité des agneaux.

Un participant demande quel est le nombre de brebis prévu dans ce projet.

Laurent VAUCELLE indique qu'il compte atteindre un ratio de 8 à 10 brebis par hectare.

³ L'association PROM'HAIES en Nouvelle Aquitaine vise à promouvoir la présence de haies et d'arbres hors-forêt sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. (<https://www.promhaies.net/>)

Simon BOURDIN précise que ce projet d'élevage ovin individuel se double d'un projet d'élevage collectif porté par 4 des agriculteurs à l'origine du projet, qui comptera pour sa part entre 700 et 800 têtes. Il ajoute que de nombreuses synergies sont à retrouver entre élevage et culture afin de favoriser la remontée du taux de matière organique dans le sol et d'améliorer le rendement.

Laurent VAUCELLE indique en outre avoir acheté 60 hectares de bois et vouloir mettre en place un plan de gestion simple, visant à planter plusieurs essences adaptées au changement climatique. La valorisation du boisement est prévue à un horizon lointain (> 60 ans).

Une participante demande au bout de combien de temps le projet global pourrait aboutir.

Les agriculteurs présents indiquent que l'activité agrivoltaïque pourrait voir le jour et se stabiliser d'ici 3 à 4 ans.

Un participant demande s'il est possible de revenir sur l'aménagement agrivoltaïque, s'il n'était plus considéré comme opportun.

Clémence CANTONI explique que la loi impose aux projets agrivoltaïques de permettre la continuation durable de l'activité agricole, à des niveaux de rendement cohérents avec des parcelles « témoins ». Elle précise que le permis de construire relatif aux installations énergétiques peut être retiré dès lors que ces conditions ne sont pas réunies.

Romain SERVOUZE précise que les obligations des agriculteurs se limiteront à l'activité agricole des parcelles et à l'entretien des zones agricoles.

Les participants reviennent à la ferme pour commencer le travail en sous-groupes.

Temps de travail en sous-groupe



Des règles de parole sont présentées aux participants pour assurer un cadre de confiance et favoriser la qualité des échanges. Les participants restants se sont répartis en deux tables (deux tables de 5 participants) afin de travailler sur les deux sites présentés plus tôt.

Les temps de travail en sous-groupes ont été divisés en trois temps :

- Un premier temps lors duquel, les participants devaient travailler sur les usages qu'ils ont sur les parcelles et les ambiances qu'ils y envisagent en choisissant des cartes représentant les ambiances et les usages.
- Dans un second temps, les participants ont travaillé sur la spatialité future du projet en choisissant collectivement des cartes représentant les perceptions et les aménagements potentiels donnant à voir ou non, les champs agrivoltaïques.
- Enfin, les participants ont mené un travail sur la sensorialité du projet en se demandant dans quelle mesure leurs sens pourraient être sollicités avec le futur projet.

Temps de travail en sous-groupe (durée : 45min)

Restitution des temps de travail en sous-groupes

Cette restitution ne constitue qu'un résumé des échanges et des travaux produits. Le travail réalisé par les participants sera intégré en détail dans l'esquisse projet réalisée par le collectif de paysagistes.

Le travail d'intégration paysagère a été mené par deux sous-groupes de 5 personnes chacun.

Restitution n°1 : Ferme de Coulbré

Le premier s'est concentré sur la partie sud du site et a intitulé son projet « Entre hauts et vallons », mettant l'accent sur la topographie variée de la parcelle. Le groupe de travail a identifié 2 lisières bordées par des chemins de randonnée, dont un historique (« chemin des Romains ») et a rappelé l'importance de la cueillette et de la promenade sur ces chemins, qui font partie d'itinéraires de pèlerinage vers Tours et dont **l'accès pourrait être amélioré**. Dans le prolongement de cette réflexion, les participants au groupe de travail ont émis le souhait de **conserver la possibilité de « voir loin » depuis le haut comme depuis le bas des parcelles, et de reconstituer de nouvelles voûtes végétales au-dessus des routes** pour favoriser la pratique du vélo ou de la promenade par temps chaud.

Restitution n°2 : Vallée Bédouin

Le second groupe a comparé la partie Nord du site à « La Toscane » et a notamment insisté sur la qualité paysagère de la route remontant à l'ouest depuis le hameau de la Beltière (présence de perspectives et d'un beau coucher de soleil). Les participants ont témoigné de la richesse des usages présents sur cette portion du site (vélo, randonnée, course à pied) et ont souhaité que **le point de vue sur le château de Chauvigny** (situé au sommet du site, à la jonction entre les deux parcelles principales) **soit préservé**. Ils ont également imaginé **un aménagement dit « en lanières »** (comportant plusieurs bandes végétales de hauteur et de densité variée) **des lisières sud et est de la parcelle** concernée. Les participants ont en revanche écarté l'idée d'aménagements « en dur » (bancs ou pistes cyclables bitumées), dont ils anticipent la sous-utilisation. Les participants ont fortement insisté sur l'évitement

des parcelles les plus proches du hameau de la Beltière au regard de l'implantation des panneaux photovoltaïques.

Fin de l'atelier à : 20H30